

The question being put on the amendment, it was agreed to.  
On Clause 24

After debate, clause 24, as amended, carried.

Clauses 25 to 28 carried severally.

The Title of the Bill carried.

Bill C-65, as amended, carried.

*Ordered*,—That the Chairman report Bill C-65 with amendments to the House.

*It was agreed*,—That Bill C-65 be reprinted for the use of the House of Commons at the report stage.

At 11:05 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

L'amendement est mis aux voix et adopté.

Article 24

Après débat, l'article 24, sous sa forme modifiée, est adopté.

Les articles 25 à 28 sont respectivement adoptés.

Le Titre du projet de loi est adopté.

Le projet de loi C-65, sous sa forme modifiée, est adopté.

*Il est ordonné*,—Que le président fasse rapport, à la Chambre, du projet de loi C-65 et des amendements y apportés.

*Il est convenu*,—Que le projet de loi C-65 soit réimprimé à l'usage de la Chambre des communes à l'étape du rapport.

A 23 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

*Le greffier du Comité*

Pierre de Champlain

*Clerk of the Committee*